



Formulaire de demande d'autorisation pour l'accès et les activités en zone de cœur du PaG : missions scientifiques, prises de vue / son et expéditions touristiques

Votre dossier de demande complet doit être adressé au Parc amazonien de Guyane (PaG). Le délai indicatif de traitement des demandes est d'**un mois à deux mois à la réception du dossier complet de demande**.

Il est vivement conseillé aux organisateurs d'anticiper ce délai, en particulier pour les demandes complexes nécessitant des avis préalables du conseil scientifique et/ou du comité de vie locale du PaG (prélèvements de végétaux, animaux, prises de vue ou de son, travaux ...).

Pour rappel, une note d'information est à votre disposition en ligne, sur les réglementations en vigueur en zone de cœur du PaG (demandes en vue de réaliser des missions scientifiques, des prises de vue / son ou des expéditions touristiques...) : [01 note information demandeurs zdc.pdf](#)

La carte des vocations du PaG est disponible en ligne également : [carte vocations parc amazonien de guyane approuvee.pdf](#)

Vous pouvez transmettre votre demande par l'un des moyens suivants :

- **Par voie postale :**

Parc amazonien de Guyane
A l'attention de M. le Directeur
BP 275
97326 Cayenne Cedex

- **Par courriel à l'adresse suivante : avis-et-autorisation-PAG@guyane-parcnational.fr;**

Intitulé du message : Demande zone de cœur – « Nom demandeur » – « Secteur concerné »

Votre dossier doit comprendre :

- Le formulaire ci-après renseigné ou un document libre contenant les mêmes informations ;
- Les pièces suivantes :
 - Copie des pièces d'identités
 - Nom de la compagnie de transport aérien ou fluvial. Le cas échéant nom du pilote.
 - Si vous traversez des zones habitées, une attestation sur l'honneur indiquant que l'expédition s'engage à ne pas s'arrêter dans les villages et à proximité sauf sur invitation d'un habitant et autorisation du chef de village ou en cas d'absolue nécessité engageant la sécurité des membres de l'expédition ;
 - Si nécessaire des informations complémentaires sur la mission ou l'expédition : note de présentation détaillée du projet, protocoles scientifiques, carte de localisation de la demande ...

A transmettre au
PAG,
à l'attention de M.
le Directeur



Formulaire de demande autorisation pour l'accès et les activités en zone de cœur du PaG :

**Missions scientifiques, prises de vue / son et
Expéditions touristiques**

1. Objectifs et motivation du projet

2. Liste de l'ensemble des participants et qualité (chef d'expédition, agent de logistique, scientifique ...). Préciser pour chaque personne les noms, prénoms et si possible la date de naissance et les coordonnées (téléphone, adresse et mail).

3. Dates prévisionnelles et durée

4. Programme détaillé de l'expédition / de la mission. Préciser les dates, les étapes et si possible la localisation GPS des étapes. Joindre éventuellement un document cartographique.

Pour les missions scientifiques, détailler les prélèvements qui seront réalisés et, le cas échéant, les protocoles scientifiques mis en œuvre.

Pour les prises de vue/son, préciser les objectifs, supports (photographies, vidéos, enregistrement sonore etc), matériels utilisés (caméra, drone...) et canaux de diffusion ciblés.

5. **Modalités pratiques du séjour : moyens d'accès, mode de locomotion, modalités des bivouacs, autonomie alimentaire, matériel emporté (préciser notamment si l'expédition envisage le port et la détention d'armes de chasse et d'engins et instruments de pêche). En cas de création d'un camp temporaire, préciser les modalités de gestion du camp (effluents, déchets, approvisionnement, organisation logistique ...)**

6. **Tous renseignements jugés utiles, éventuellement le numéro du téléphone satellite qui accompagnera l'expédition.**

Signature du demandeur